

De Source Sûre



Édito

Chères Vauginoises, chers Vauginois,

Durant le deuxième semestre 2017, certains projets vont enfin voir le jour, notamment un escalier qui va permettre la jonction de la rue des grottes et du cours Saint Louis. Sera entreprise aussi la mise aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées de la maison commune et de la bibliothèque ainsi que la réfection de leurs réseaux électriques.

Je profite de cet éditto pour remercier chaleureusement madame Marie-Ange MONTESINOS pour toutes ces années passées à la direction de l'école de VAUGINES. Merci pour votre disponibilité, votre efficacité et le professionnalisme du travail accompli durant votre carrière. Tous les Vauginoises et Vauginois lui souhaitent de pouvoir réaliser de très belles choses durant sa retraite.

Cet été, grâce au dynamisme du comité des fêtes et de diverses associations, les activités ne manqueront pas dans notre commune et je les en remercie. L'équipe municipale et moi-même, nous vous souhaitons une très belle période estivale.

	pages
<i>Vie municipale</i>	2
<i>Vie associative</i>	6
<i>Joies et peines</i>	7
<i>Les infos</i>	8
<i>Ecole de VAUGINES</i>	10
<i>Agenda</i>	14
<i>Le jardin partagé</i>	14
<i>La Croix Rouge</i>	14
<i>Démarches administratives</i>	16

Vie municipale

Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la mairie de VAUGINES.

www.vaugines.fr

Résumé - conseil municipal du 16/12/2016

Ordre du jour

- tarifs repas adulte cantine scolaire
- approbation compte de gestion et vote du compte administratif du service eau et assainissement
- affectation des résultats 2015 du budget eau et assainissement
- vote budget 2016 eau et assainissement
- affectation des dépenses de véhicules au budget eau

♦ Tarif repas adulte à la cantine scolaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°19 du 1^{er} juin 2012 fixant les tarifs de la cantine scolaire.

Il propose au conseil municipal de rajouter un tarif pour les repas adultes extérieurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif repas adultes extérieurs à 5 euros.

♦ Remboursement des charges par le budget eau et assainissement

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°15 du 10 mars 2017, affectant sur le budget du service de l'eau et de l'assainissement :

- 40 % de la charge salariale de l'agent de maitrise principal,
- 15 % de la charge salariale de l'adjoint administratif,
- 15 % de la charge salariale de la secrétaire générale,

- la somme de 1500 € pour les frais d'assurances pour ce service.

Considérant que la commune ne possède qu'un seul véhicule utilisé également pour les besoins du service eau et assainissement, il propose d'affecter 40 % des frais inhérents à ce véhicule (entretien, carburant, assurance) sur le budget eau et assainissement.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

♦ Approbation du budget primitif 2017 eau et assainissement

Le conseil municipal,

vu le projet de budget primitif 2017 eau et assainissement, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif 2017 eau et assainissement arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	75 452,01	Résultat d'exploitation reporté	53 098,04
Charges de personnel et frais assimilés	26 742,76	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 179,19
Dépenses imprévues	9 700,00	Vente eau	106 742,00
Virement à la section d'investissement	4 000,00	Subvention d'exploitation	3 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 903,01		
Autres charges de gestion courante	3 000,00		
Charges financières	4 21,45		
Charges exceptionnelles	15 800,00		
TOTAL FONCTIONNEMENT	181 019,23	TOTAL FONCTIONNEMENT	181 019,23
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses imprévues	0,00	Solde d'exécution 'investissement reporté	41 154,23
Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 179,19	Virement de la section d'exploitation	4 000,00
Emprunts et dettes assimilées	3 047,09	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 903,01
Immobilisations corporelles (vote +reports)	87 860,96	Dotations, fonds divers et réserves	1 331,00
		Subventions d'investissement	16 699,00
TOTAL INVESTISSEMENT	109 087,24	TOTAL INVESTISSEMENT	109 087,24

Résumé - conseil municipal du 31/03/2017

Ordre du jour

- indemnités des élus
- travaux réseau d'eau rue Rompe Cuou
- approbation du compte de gestion 2016 budget communal
- vote du compte administratif 2016 budget communal
- affectation des résultats 2016 budget communal
- vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017
- approbation du budget primitif communal 2017
- participation financière LMV convention 2017
- dotation financière de la communauté d'agglomération Luberon Mont de Vaucluse

◆ Indemnités des élus

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le montant maximal des indemnités de fonction des élus a connu deux évolutions au 1^{er} janvier et au 1^{er} février 2017. En effet, le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 a modifié l'indice brut terminal de la fonction publique qui sert de base au calcul des indemnités de fonction des élus, celui-ci passant de 1015 à l'indice brut 1022, avec application au 1^{er} janvier 2017.

Par ailleurs, le décret n°2016-670 du 25 mai 2016 a entériné une majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 0.6 % au 1^{er} février 2017.

La délibération n°10/2014 fixant les indemnités des élus fait référence à l'indice brut terminal 1015, il convient donc de reprendre cette délibération en visant « l'indice brut terminal de la

fonction publique » sans autre précision car une nouvelle modification de cet indice est prévue en janvier 2018.

Accord à l'unanimité du conseil.

◆ Travaux d'eau rue Rompe Cuou

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des travaux de fiabilisation du réseau d'eau potable rue Rompe Cuou.

Ces travaux consistent au :

- remplacement de 35m de canalisation fonte DN80 depuis l'intersection de la rue Capello jusqu'aux escaliers de la rue Rompe Cuou.
- remplacement de 3 regards d'eau potable "vieille génération" par regard nouvelle génération "type Aix" 80 x 40
- repositionnement de 3 piquages diamètre 20 x 27 sur collecteur diamètre 80.

- remplacement 3 regards d'égout " vieille génération" par "nouvelle génération" 30 x 30 x hauteur = 40

- pose de 50m/l de gaine 90 pour mise en conformité électrique propriété Bressy

- reconditionnement de la chaussée de la rue Rompe Cuou jusqu'à la zone rénovée de la rue Vieille

Ces travaux ont été estimés par la commission travaux à 12 036,47 € HT

Il propose de solliciter l'aide de l'agence de l'eau pour 3 611 € et du département pour 1 805 € au titre du dispositif de remise à niveau des équipements des communes rurales.

♦ **Approbation du compte de gestion 2016 budget communal**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du budget communal du trésorier municipal pour l'exercice 2016. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

Le résultat constaté à la clôture de l'exercice 2016 est donc :

en section d'investissement = - 112 074,46 €
en section de fonctionnement = 205 287,66 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître les restes à réaliser :

En dépenses, pour un montant de 33 725,00 €
En recettes, pour un montant de 66 430,00 €
Le besoin net de la section d'investissement est de : 79 369 €

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'affecter le résultat de l'exercice 2016.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 de la façon suivante :

- compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé : 100 000,00 €

- ligne 002 résultat de fonctionnement reporté : 105 287,66 €

♦ **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à l'adhésion de VAUGINES à la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, EP-CI à fiscalité professionnelle unique, notre commune ne percevra plus les cotisations relatives aux impositions professionnelles.

Par ailleurs cette adhésion implique également une modification du taux de référence de la taxe d'habitation. En effet, au titre des mesures d'accompagnement de la suppression de la taxe professionnelle, avaient été transférées à la commune la part départementale de la taxe d'habitation et la part des frais d'assiette et de recouvrement. Le taux de la taxe d'habitation de la commune avait été « rebasé » de la façon suivante :

au taux communal 10,21% s'ajoutait le taux départemental 2010 soit 7,55 et l'application d'un coefficient de 1.034 pour tenir compte du transfert des frais d'assiette et de recouvrement.

Ces deux derniers éléments seront transférés à la communauté d'agglomération LMV. Cette fraction de taux (soit 7.86) sera déduite du taux de la taxe d'habitation de notre commune.

Le taux de référence 2016 de la taxe d'habitation est donc ramené à 11.30 % et sert de base au vote du taux 2017.

Monsieur le Maire rappelle les taux de référence 2016 et demande au conseil municipal de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017.

Après avoir délibéré le conseil municipal

- décide de maintenir les taux 2016,
- vote les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 comme suit :

taxe d'habitation : 11,30 %
taxe foncière (bâti) : 10,26 %
taxe foncière (non bâti) : 43,63 %

Approbation du budget primitif communal 2017.

Le conseil municipal, vu le projet de budget primitif 2017, après en avoir délibéré, approuve le budget primitif de la commune arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	229 720,00	Résultat d'exploitation reporté	105 287,66
Charges de personnel et frais assimilés	231 638,00	prestations de service	66 757,76
Atténuation de produit	5 5 919,00	Impôts et taxes	259 826,00
Dépenses imprévues	39 514,00	Dotations, subventions et participations	220 813,00
Virement à la section d'investissement	52 000,00	Autres produits de gestion courante	57 500,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 922,77		
Autres charges de gestion courante	43 700,00		
Charges financières	17 889,00		
Charges exceptionnelles	22 881,65		
TOTAL FONCTIONNEMENT	710 184,42	TOTAL FONCTIONNEMENT	710 184,42
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution d'investissement reporté	112 074,46	Virement de la section d'exploitation	52 000,00
Emprunts et dettes assimilées	42 853,27	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 922,77
Immobilisations incorporelles	26 745,00	Dotations, fonds divers et réserves	79 091,00
Immobilisations corporelles (vote +reports)	152 675,04	Subventions d'investissement	86 334,00
TOTAL INVESTISSEMENT	334 347,77	TOTAL INVESTISSEMENT	334 347,77

♦ Participation financière LMV convention 2017

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, dans le cadre de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales que l'article L. 5214-16 alinéa V du Code général des collectivités territoriales prévoit la disposition suivante : « Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.

Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assuré hors subvention par la commune bénéficiaire du fonds de concours. »

En vue de mettre en œuvre des objectifs communs en matière d'aménagement du territoire et de qualité de vie, Luberon Monts de Vaucluse met à la disposition de la commune de VAUGINES une dotation annuelle de 14 904 €.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention fixant les modalités et conditions de versement de ce fond.

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la dotation annuelle de 14 904 € de LMV pour financer :

- la création d'un escalier cours Saint Louis
- la sécurisation du cours Saint Louis

et autorise monsieur le Maire à signer la convention financière entre la commune et LMV.

Résumé - conseil municipal du 12/05/2017

Ordre du jour - décision modificatives n°1 au BP 2017
- subventions aux associations - contrat Départemental de Solidarité Territoriale

♦ Subventions aux associations

Comité des fêtes : 7 600 € (2 abstentions)

(M. PELLEGRIN, membre du bureau du CDF n'a pas pris part au vote)

Lire a Capello : 2 000 € (unanimité)

Association des Parents d'élèves : 500 € (unanimité)

Amicale des sapeurs-pompiers de Cucuron : 750 € (unanimité)

Centre Culturel Cucuron Vaugines : 750 € (1 abstention)

Maisons Familiales Rurales (MFR) : 100 € (unanimité)

Groupement de Développement Agricole sud Luberon : 100 € (unanimité)

APATH (Association de Parents et Amis de Tourville Handicap - 84 - SAIGNON) : 100 € (unanimité)

CLIC Soleil Age : 50 € (unanimité)

Vie associative

Lire a Capello

Au début mars, nous avons assisté, à l'occasion de la nuit de la chouette, à une causerie de Virginie suivie d'une sortie nocturne qui a attiré de nombreuses personnes réparties en deux groupes, à l'écoute des rapaces nocturnes des environs du village.

Au cours de la soirée poésie « Plus que nature », Jean-Marc BONNEL, poète et romancier fort sympathique nous a lu quelques-uns de ses poèmes surréalistes et des passages de ses romans. Ses recueils sont disponibles à la bibliothèque. Pour ceux qui auraient manqué son passage, on se promet de le réinviter à l'automne. Il sera aussi présent avec le comité des fêtes à la Saint Jean.

Les enfants ont mis la dernière main à l'épouvantail qui trône maintenant dans les jardins partagés. Espérons qu'il remplira efficacement son rôle...

Une sortie botanique a été organisée en mai avec Emanuèle. C'est toujours une source de découverte (ou redécouverte) des vertus des innombrables plantes qui abondent dans notre voisinage.

Les jeux de société sont toujours très prisés, le mercredi pour les enfants, le vendredi soir pour les adultes (les dates sont communiquées par mail).

Comme chaque année, la bibliothèque participe au vide-grenier nocturne le 17 juin avec vente de livres et de gâteaux.

La bibliothèque dispose maintenant d'un catalogue en ligne de ses ouvrages. Vous pouvez le consulter de chez vous : <http://catalogue.vaugines.net/>. Il permet de savoir si l'ouvrage que vous souhaitez lire est disponible

ou de connaître les dernières nouveautés. Dans un futur proche, la réservation sera possible.

Parmi les dernières acquisitions signalons TOPO, revue d'actualités en bandes dessinées pour les moins de 20 ans, bimensuelle, avec de nombreux articles et Salamandre magazine nature. Plusieurs revues sont à votre disposition : Causette, América, quatre saisons, XXI, Géo, Déclic, Marie Claire, Sciences Humaines...



Comme chaque année la bibliothèque reste ouverte en été. Si vous partez en vacances et voulez voyager léger, vous pouvez emprunter une liseuse.

Au programme :

- Les escapades comme en 2016 avec différents thèmes : la restauration intérieure de l'église, le village, l'eau
- Une exposition sur la vigne avec des livres et des objets en juillet et août
- Une exposition sur le Petit Prince en septembre
- Une soirée sous les étoiles pour admirer le ciel nocturne. Nous recherchons un amateur d'astronomie qui nous guiderait dans la découverte des astres...

Toutes les dates de ces manifestations sont communiquées par affiches et par mail. Soyez à l'affut.

Mai 2017

« Sur les lignes des vagues

Le navire écrit un poème à la mer

C'est un dragueur »

Extrait de Instants magiques 3 de Jean-Marc BONNEL

Si vous êtes nouveau à VAUGINES, n'hésitez pas à venir nous voir pour découvrir nos différentes activités.

Comité des fêtes

Chères Vauginoises, chers Vauginois

Pour ces premières lignes, je tiens particulièrement à remercier Marcel PELLEGRIN pour l'empreinte et l'héritage tant humain que culturel qu'il laisse au comité des fêtes. Cette volonté de proposer sans cesse des nouvelles animations restera pendant de nombreuses années un modèle à suivre. Je remercie très sincèrement les membres du comité des fêtes qui m'ont fait confiance et qui tout au long de l'année et surtout pendant la période estivale contribueront à l'animation de notre village.

Un bel été arrive à VAUGINES et cette année nous aurons à cœur de vous faire partager de belles festivités.

Venez nombreux

Dates des festivités dans l'agenda

Pour commencer, le 21 juin, la fête de la musique sera organisée sur la place du village.

Pour l'occasion, avant le concert, une scène ouverte sera mise à la disposition de tous les musiciens et les chanteurs vauginois qui souhaitent faire partager leur passion pour la musique.

Pour autant, les traditionnels feux de la Saint Jean auront lieu le 24 juin, toujours en musique mais aussi avec la participation du poète Jean-Marc BONNEL.

Pour continuer sur une note authentique, le 5 juillet, le conteur provençal Jean-Louis REINARD fera de nouveau halte dans notre village mais cette fois devant l'église.

Le 14 juillet, la traditionnelle soupe au pistou vous sera servie avec plaisir, suivi d'un balèti, organisé le 21 juillet devant l'église et pour finir le mois en beauté, les carrioles dévaleront les rues du village le 30 juillet.

Le 13 août débutera la semaine festive qui s'achèvera le 19 août, après quelques transformations de la place, par l'étonnante soirée gauloise pour laquelle il nous faudra, non sans humour, ressortir nos irréductibles costumes.

Le vide grenier du 27 août terminera cette saison estivale avant la rentrée, qui sera nous l'espérons chargée de beaux souvenirs des moments que nous aurons passés ensemble.

Le comité des fêtes vous souhaite à toutes et à tous, une excellente saison d'été.

Le président du comité des fêtes
Vincent BERDEJO

Atelier broderie

Mesdames,

Vous avez de la laine à tricoter dans vos placards ! Si vous nous la donnez, elle sera transformée en couvertures, brassières etc pour les associations EGPE et néo plume qui s'occupent de prématurés à l'hôpital.

Merci de votre générosité. Contacter le club des brodeuses le lundi à l'ancienne école ou madame HOFFMANN 930 chemin de Faraud 84160 VAUGINES

Joies et peines

Naissances

BLEYMEL Antoine le 14/02/2017
HERNANDEZ Gabriel le 16/02/2017
VARGIN Alexandre le 25/03/2017

Décès

Anne Claire BROCHIER le 24/05/2017
Joseph MARTINEZ le 24/05/2017

Les infos...

Affouages 2018

L'ONF procède à la campagne 2018 d'affouage : les parts affouagères sont jalonnées avant le tirage au sort où les bois à exploiter sont numérotés. Les affouagistes coupent ensuite les arbres qui leur sont dévolus, en respectant le règlement d'exploitation déterminé en fonction des nécessités de la gestion de la parcelle et ils rangent les coupes en stères.

Disponibilité de 20 lots de coupe.

Nous devons faire un recensement des personnes intéressées par des lots de 8 à 10 stères de chêne par famille au prix de 100 euros le lot. S'inscrire en mairie.

Règlement d'exploitation des affouages en forêt communale

Les affouages sont attribués aux personnes qui possèdent ou occupent un logement fixe et réel dans la commune au moment des inscriptions en mairie. (un seul lot sera attribué par foyer).



La revente des bois d'affouages est interdite.

Il est rappelé que le bois d'affouage est strictement réservé aux

besoins personnels des personnes exploitantes.

En conséquence et faisant référence à l'article L145-1 du code forestier, il est formellement interdit aux affouagistes de revendre le bois provenant des lots attribués sous peine d'amende et d'exclusion définitive de toutes les campagnes d'affouages à venir.

Ces personnes sont considérées comme effectuant des travaux d'abattage ou de façonnage pour leur propre compte et sous leur seule responsabilité.

Arnaques aux faux sites administratifs

Certaines démarches administratives sont proposées gratuitement par l'administration française sur des sites officiels.

Le centre européen des consommateurs France a reçu plusieurs réclamations de consommateurs visant de faux sites administratifs qui proposent d'effectuer moyennant rémunération, certaines démarches administratives en lieu et place des demandeurs.

Certaines de ces démarches peuvent être réalisées gratuitement depuis des sites de l'administration française, comme connaître le solde de points sur votre permis de conduire, faire une demande de passeport, acheter un timbre fiscal...

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Cet article de la DGDDRF invite les usagers à rester très vigilants face à certains sites proposant ce type d'offres et rappelle quelques points d'attention à vérifier lorsque vous vous apprêtez à réaliser une démarche en ligne, comme :

- **vérifier l'url des sites officiels de l'administration française : ils doivent se terminer par ".gouv.fr" ou ".fr" et jamais par ".gouv.org" ou ".gouv.com"**. A noter qu'un site en ".fr" ne garantit pas obligatoirement qu'il s'agisse d'un site officiel et la société qui l'exploite peut ne pas être établie en France,



- se renseigner d'abord auprès des sites officiels de l'administration française avant de passer une commande et de donner leurs coordonnées de carte bancaire à un professionnel, vérifier quelle société propose ce service et son sérieux en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.europe-consommateurs.eu/fr/quels-sont-vos-droits/achats-sur-internet/avant-la-commande/choisir-un-vendeur-sur-internet/>

Pour en savoir plus consultez l'article de la DGCCRF : <http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/arnaque-aux-faux-sites-administratifs>

VAUGINES accueille une famille syrienne

L'école de VAUGINES est heureuse de compter une nouvelle élève depuis le 4 avril. Il s'agit de Fatima, fille de M. et Mme KENTAR. La famille arrive de Syrie et est hébergée à Roquerousse chez Aline HORISBERGER. Un groupe de volontaires, venus de divers villages des environs, accompagne la famille dans ses démarches et son intégration. Fatima, 4 ans, a deux sœurs, Bissan 2 ans et Ines, 6 mois. Leurs parents suivent des cours de français à PERTUIS avec l'association AGIR, un collectif d'aide aux réfugiés.

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village à cette famille. Si vous voulez participer à leur accueil vous pouvez prendre contact avec la mairie.

Petite enfance

Synthèse de la commission Petite Enfance (Hélène CHAULLIER et Laurence OCCELLO) suite à leur rencontre avec madame DIAPEDE, directrice du service Petite Enfance de la LMV, en date du 3 avril 2017.

Désormais, la compétence de la Petite Enfance appartient à la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV).

Certes, les familles vauginoises ont toujours accès (pour un quota de 2 ½ temps pleins à la crèche les Minots de CUCURON), suite à la signature d'une convention pour 3 ans avec les deux partenaires que sont la CAF et la Communauté Territoriale Sud Luberon Cotelub. Mais nous vous rappelons que ce rattachement à LMV ouvre d'autres perspectives de modes de garde pour vos enfants sur le territoire. Et il serait dommage de s'en priver !

Vous pouvez donc accéder à tous les établissements de LMV. Soit 14 multi-accueil dont 3 micro-crèches implantées sur huit communes : CAVAILLON, LES TAILLADES, CHEVAL BLANC, MERINDOL, ROBION, CABRIERES d'AVIGNON, LAGNES et GORDES.

Il n'y a pas de sectorisation : vous pouvez inscrire votre enfant au mode de garde de votre choix (selon vos critères : le plus proche de votre domicile, de celui de votre nounou ou grands-parents ou plus simplement de votre lieu de travail).

Il n'y a pas de prorata par rapport au nombre d'habitants. En clair, un habitant de VAUGINES a les

mêmes chances d'accéder à un mode de garde qu'un habitant de CAVAILLON car la sélection est ailleurs : la date d'inscription sur les listes d'attente. En effet, le service Petite Enfance centralise les préinscriptions. Ensuite, une commission attribue les places en respectant l'ordre chronologique de la liste d'attente. Les noms des familles ne sont pas connus de la commission afin d'éviter le clientélisme.

Le plus gros des admissions se fait en septembre mais également tout au long de l'année. N'hésitez pas à contacter dès maintenant « la plateforme info famille » au sein du service Petite Enfance.

Mail : petiteenfance.famille@c.lmv.fr

Site internet : luberonmontsdevaucluse.fr

Téléphone : 04 90 76 06 63 (matin uniquement)

Pour la crèche les Minots de CUCURON. Les pré-inscriptions se font sur le site : www.cotelub.fr. Doublez votre demande sur la structure, auprès de madame Blandine SCHIETS, directrice. Pour les parents ayant déjà inscrit leur enfant sur la crèche de CUCURON, et afin d'éviter tout désagrément, recontactez la directrice et assurez-vous que votre inscription a bien été transférée au service Petite Enfance de Cotelub pour la rentrée de septembre.

Le contrat Petite Enfance comprend également notre subventionnement au centre aéré Li Grigri. Une année sur deux, les communes de PUYVERT et de VAUGINES reçoivent le centre

aéré sur leurs communes aux vacances de Printemps. La commune de PUYVERT a fait le choix d'avoir son centre aéré. Par conséquent, depuis 2016, elle s'est désengagée financièrement et matériellement. Pour la pérennité du centre aéré, VAUGINES a accepté désormais de recevoir chaque année la structure et prête gracieusement les locaux au-dessus de l'école, la cour ainsi que le réfectoire et la cuisine. L'objectif étant de soutenir

également l'accès aux loisirs de proximité pour les enfants âgées de 6 à 18 ans, la commune a également reconduit son partenariat avec la CAF pour les chèques vacances. Ces chèques sont attribués par la CAF selon les conditions suivantes : être allocataire au mois d'octobre N-1 et avoir un quotient familial d'octobre N-1 inférieur ou égale à 700 €. N'hésitez pas à contacter votre CAF afin de savoir si vous pouvez en bénéficier.

Ecole de VAUGINES

20 ans de bons et loyaux services ! La cloche a sonné... l'école est finie !!!!!!!

Maîtresse passionnée et passionnante, collègue qui a toujours eu à cœur la réussite de tous ses élèves au travers de projets motivants, fédérateurs, d'une école voire d'un village... Grande personne et professionnelle hors pair qui aura marqué toute une génération de chanceux petits vauginois qui, après le CM2, ont eu et auront toutes les clés en main pour la réussite de leurs études. Ils garderont dans leur cœur tous ces merveilleux moments passés dans cette belle école, si chère à madame MONTESINOS !

Avec une moyenne de 20 enfants par an, environ 400 enfants ont bénéficié des enseignements de Marie-Ange MONTESINOS ! Que sont-ils devenus et que veulent-ils dire à celle qui a marqué pour toujours leur vie à l'école ? C'est ce que nous avons modestement tenté de faire en récoltant ces petits témoignages.

Mina S, 5^{ème}.

Elle a réussi à me faire aimer pratiquement toutes les matières, et sans elle, je ne me serais peut-être pas améliorée sur mon travail, alors, je lui dis Bravo !

Jade – 5^{ème}.

Il faudrait une Madame MONTESINOS dans chaque école pour nous donner le plaisir d'apprendre et de réussir !

Mattéo, 2^{nde}.

Mme MONTESINOS a été géniale et m'a donné le goût d'apprendre et la confiance en moi. Merci pour ces années !

Auguste C-A, CM1.

J'ai adoré tous ces bricolages avec vous surtout les engrenages, aussi les sorties au MUCEM et toutes les autres sorties !

Eloïse C-A, 5^{ème}.

Grâce à elle, j'ai pu réussir mes années de scolarité au collège et à l'école car elle a toujours été gentille et agréable avec nous ! Aussi, elle nous enseignait très bien toutes les matières ! Je lui souhaite alors une très bonne retraite car elle l'a bien méritée !

Clara M, 6^{ème}.

La maîtresse était toujours là pour m'aider quand j'avais besoin et elle m'a donné confiance en moi.

Laure B – 5^{ème}.

Bonjour Maîtresse, Quand je suis arrivée à l'école de mon nouveau village Mallemort, j'ai beaucoup regretté l'école de Vaugines et sa super maîtresse. J'ai de très bons souvenirs, comme la fois où on avait construit le bassin et que je m'étais fait voler mon épuisette. Ou celle où on avait fait plein d'expériences sur l'eau avec des gants de nettoyage ! Je me rappelle aussi de la vieille cantine où on allait avant et où on devait emmener nos plats, et le chat de Sylvie qui restait à l'école. J'espère que l'école de Vaugines restera toujours la même après votre départ. Je vous embrasse très fort.

Mathys E, 6^{ème}.

Elle m'a appris beaucoup de choses, elle est très sympa et a toujours le sourire. J'ai pris du plaisir à travailler avec elle. Merci Mme MONTESINOS !

Maëlie S. Seconde.

J'ai passé mes années de primaire à vos côtés, elles étaient merveilleuses ! Merci à vous ! Bonne retraite !

Vincent A, Terminale.

J'ai 17 ans, je suis en classe de terminale et je m'oriente vers un DUT Informatique. Même si j'ai maintenant quitté l'école depuis 7 ans je ne pense pas pouvoir un jour oublier ces journées de jardinage qui nous ont tant amusés et ces fiches de lecture qui nous ont poussés à enfin lire. Merci encore pour toutes ces années vraiment géniales.

Valentin A, CM2.

*J'ai adoré tous les bricolages et les cadeaux que j'ai fabriqués en classe. Je me rappelle aussi de la sortie au MUCEM de Marseille et grâce à vous j'ai pu pêcher à Vaugines.
Merci pour toutes ces belles années !*

Mahée Z, CM2.

Vous êtes une super maîtresse ! Vous m'avez beaucoup appris en 4 ans depuis le CE1 ! Je suis très contente que vous preniez votre retraite quand je pars en 6ème et pas avant ! Les spectacles ont toujours été superbes ! On s'est toujours bien amusés !

Milo Z, CE1.

Maîtresse, je vous adore, j'ai vécu plein de choses bien, et aussi c'est dommage pour tous les CE1 car on vous a eu qu'une année !

Alexy L. 19ans en BTS.

Merci !

Thomas, Anaïs et Anthony B, 18, 15, 11 ans.

Nous tenions à vous écrire un Merci sincère pour votre enseignement et vos conseils tout au long de ces années. Nous voulions que vous sachiez que nous, vos élèves, garderons toute notre vie un très bon souvenir de l'école passées avec vous.

Clémence P, 16 ans.

Madame Montesinos a été ma maîtresse de primaire je lui serai toujours reconnaissante de ce qu'elle a fait pour moi, elle a su me faire évoluer

et apprécier le fait d'étudier tout en s'amusant, je suis aujourd'hui dans une filière qui me plaît et dans laquelle j'apprécie y apprendre !! Pour moi la filière de l'accompagnement, soins et service à la personne est un moyen d'inculquer mon savoir comme l'a fait Mme Montesinos avec moi !! Merci à elle pour tout !

Eva, 3ème.

Merci d'avoir enseigné durant toute ma primaire ! maintenant reposez-vous bien et gros bisous !

Amandine RICARD, 32 ans Professeur des écoles à La Réunion.

Si j'ai choisi ce métier c'est en grande partie grâce à Toi (à Mme Montesinos) ! Je me rappelle avoir aimé être en classe, de m'y être sentie chez moi, écoutée et mise en valeur ! J'ai effectué mon stage de 3eme dans ta (sa) classe pour apprendre mais aussi pour retrouver cette ambiance que j'avais tant aimé ! J'espère qu'à mon tour je saurais être cette personne qui rassure, qui inspire, qui élève ! Merci pour tout : le théâtre, la couture sur feutrine, le petit classeur de leçons de français, les lectures du matin dont "Kamo et moi" et toutes ces fois où je me suis sentie extraordinaire sous ton (son) regard !

Aurore S, 27 ans, Commissionnaire de transport.

*Comment ne pas oublier 4 ans avec une maîtresse aussi passionnée et dévouée pour ses élèves. Je n'en garde que d'excellents souvenirs et merci encore pour votre enseignement !
Maintenant c'est à vous de profiter du silence, loin des cris des enfants. Bonne retraite !*

Benjamin S – Ingénieur, 28 ans.

*Mme Montesinos, vous faites partie de mes meilleurs souvenirs d'école à Vaugines.
Une Maîtresse avec un grand M tant sur le plan de l'enseignement des bases indispensables à toutes réussites, que des ouvertures d'esprit, notamment au travers de longs projets pédagogiques.*

Dates à retenir

- ◆ fête de l'école le vendredi 23 juin
- ◆ pot de départ de Mme la Directrice le mercredi 5 juillet
- ◆ pêche à la truite à l'écluse le vendredi 7 juillet.



INAUGURATION ECOLE 1997

